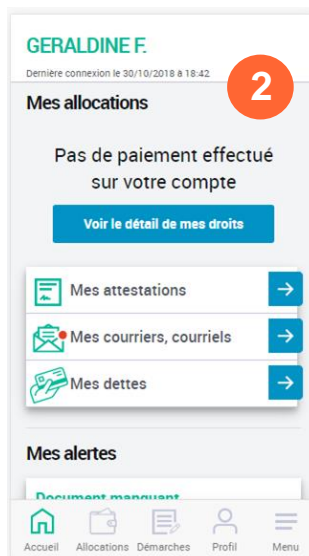
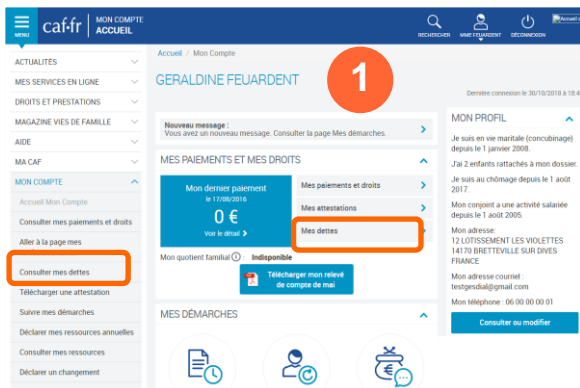


Comment faire pour consulter l'état de mes dettes ou en rembourser tout ou partie en ligne ?
Que ce soit sur caf.fr ou l'appli Caf – Mon Compte, c'est simple, rapide et sécurisé !

Comment consulter mes dettes ?

Je me connecte à l'Espace Mon Compte sur caf.fr ou l'appli mobile Caf – Mon Compte.

① Depuis la page d'accueil de l'Espace Mon Compte, je clique sur la rubrique « Mes paiements et mes droits » ou je choisis directement la rubrique « Consulter mes dettes » dans le menu.



② Dès la page d'accueil de l'appli mobile, je peux voir mon dernier paiement et consulter mes attestations, mes courriers, mes dettes si j'en ai.



③ La page « Mes dettes » affiche l'ensemble de mes dettes, de la plus ancienne à la plus récente.

④ En cliquant sur le bouton « Détail des opérations », une pop-up affiche l'intégralité de l'historique des opérations de la dette concernée.

Date	Description	Montant
Opération à venir	Retenue sur prestations	73,75 €
Opération à venir	Retenue sur prestations	73,75 €
Opération à venir	Retenue sur prestations	73,75 €
Opération à venir	Retenue sur prestations	73,75 €
25/06/2018	Retenue sur prestations	73,75 €
25/05/2018	Retenue sur prestations	73,75 €
25/04/2018	Retenue sur prestations	73,75 €
26/03/2018	Retenue sur prestations	73,75 €
26/02/2018	Retenue sur prestations	73,75 €
25/01/2018	Retenue sur prestations	73,75 €
27/12/2017	Retenue sur prestations	73,75 €
27/11/2017	Retenue sur prestations	73,75 €
25/10/2017	Retenue sur prestations	73,75 €
25/09/2017	Retenue sur prestations	73,75 €
25/08/2017	Retenue sur prestations	73,75 €
25/07/2017	Retenue sur prestations	73,75 €
26/06/2017	Retenue sur prestations	73,75 €

Comment rembourser mes dettes ?

Plusieurs situations sont possibles pour rembourser la Caf.

Si je suis allocataire, la Caf effectue des retenues sur les prestations que je reçois.

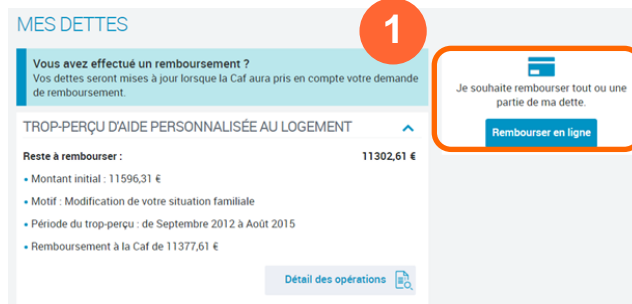
Si je ne suis plus bénéficiaire de prestations, je peux rembourser la Caf :

- par prélèvement automatique sur mon compte bancaire,
- par chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable de la Caf,
- par virement bancaire, en espèces ou par mandat postal sur le compte de la Caf. Dans ce cas, je me renseigne auprès de ma Caf pour avoir son numéro de compte,

Dans tous les cas, je peux rembourser tout ou partie de mes dettes par carte bancaire en ligne.

Comment rembourser mes dettes en ligne ?

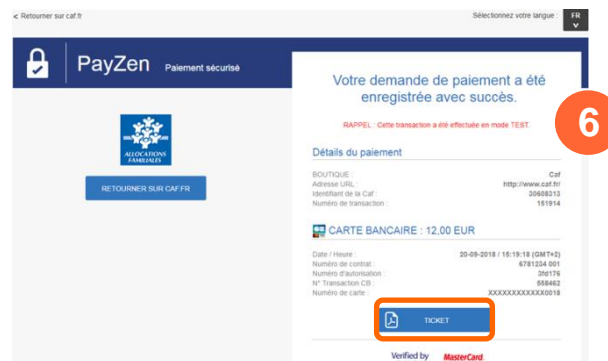
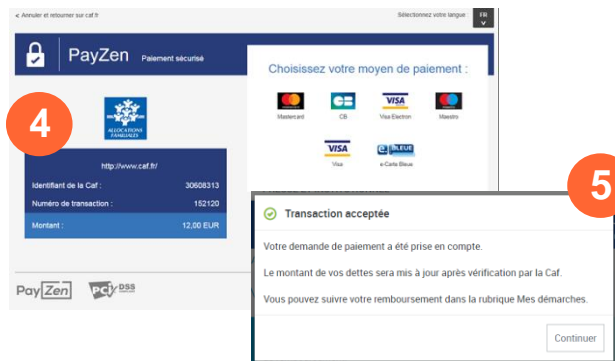
① En cliquant sur le bouton « Rembourser en ligne », je peux rembourser tout ou partie de ma dette directement en ligne .



② Une fois dans la rubrique « Remboursement en ligne », on peut choisir de rembourser un montant global ou un montant par dette.



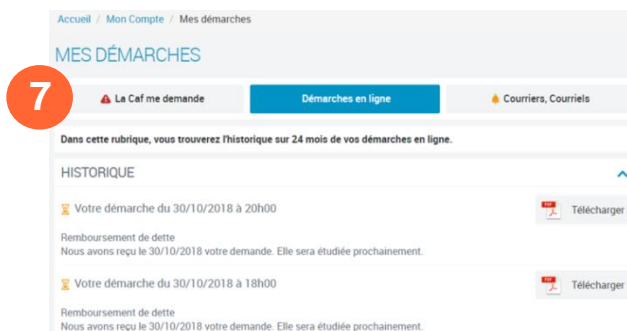
③ Un récapitulatif indiquant la somme que je souhaite rembourser s'affiche. Je peux modifier ou supprimer le paiement. Si je souhaite continuer, je clique sur le bouton « Payer ».



④ En cliquant sur « Payer », je suis redirigé vers le site de paiement en ligne sécurisé PayZen pour choisir mon moyen de paiement et le valider.

⑤ Une pop-up de confirmation de la transaction s'affiche une fois le paiement est effectué.

⑥ Je reçois mon ticket de paiement par courriel à l'adresse mél renseignée. Je peux aussi le télécharger ou l'imprimer directement en cliquant sur le bouton « Ticket ».



⑦ Je peux ensuite télécharger le récapitulatif de ma démarche et suivre son traitement dans l'Espace Mon Compte, rubrique « Suivre mes démarches » ou sur l'appli Caf-Mon Compte.